

**Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles**  
**International Journal of Sociocultural community development and practices**  
**Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales**



## **L'empowerment radical : jalons pour une animation critique**

Jean-Marc Ziegelmeyer

Numéro 13, 2018

L'animation en tant qu'action communautaire  
Development resulting from community action  
La animación como acción comunitaria

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1099799ar>  
DOI : <https://doi.org/10.55765/atps.i13.258>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de communication sociale et publique, Université du Québec à Montréal

ISSN

1923-8541 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Ziegelmeyer, J.-M. (2018). L'empowerment radical : jalons pour une animation critique. *Revue internationale Animation, territoires et pratiques socioculturelles* / *International Journal of Sociocultural community development and practices* / *Revista internacional Animación, territorios y prácticas socioculturales*, (13), 1–19. <https://doi.org/10.55765/atps.i13.258>

Résumé de l'article

La référence généralisée à l'empowerment par des acteurs qui veulent y faire jouer des rôles fort contrastés, selon qu'ils relèvent des milieux militants ou de ceux de la gestion, appelle le renouvellement du questionnement sur le sens et la portée de cette stratégie d'intervention à laquelle recourent fréquemment les animateurs professionnels. Les usages contradictoires du concept d'empowerment et les conflits théoriques qu'il suscite renvoient à des choix politiques majeurs dont les travailleurs du « social » ne peuvent s'exempter s'ils souhaitent définir un nouveau cadre professionnel en phase avec les enjeux politiques contemporains. L'auteur propose dans son texte une critique à partir d'une approche généalogique qui aborde les théories et pratiques qui s'en réclament à la lumière des enjeux de vérité et de pouvoir.

© Jean-Marc Ziegelmeyer, 2018



Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**érudit**

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>



## L'empowerment radical : jalons pour une animation critique

**Jean-Marc Zieglmeyer**

Université Bordeaux-Montaigne, France

j-m.z@sfr.fr

La référence généralisée à l'empowerment par des acteurs qui veulent y faire jouer des rôles fort contrastés, selon qu'ils relèvent des milieux militants ou de ceux de la gestion, appelle le renouvellement du questionnement sur le sens et la portée de cette stratégie d'intervention à laquelle recourent fréquemment les animateurs professionnels. Les usages contradictoires du concept d'empowerment et les conflits théoriques qu'il suscite renvoient à des choix politiques majeurs dont les travailleurs du « social » ne peuvent s'exempter s'ils souhaitent définir un nouveau cadre professionnel en phase avec les enjeux politiques contemporains. L'auteur propose dans son texte une critique à partir d'une approche généalogique qui aborde les théories et pratiques qui s'en réclament à la lumière des enjeux de vérité et de pouvoir.

**Mots-clés :** animation professionnelle, empowerment, enjeux politiques

The most common reference to empowerment by actors who want to make it play hardly contrasted roles, whether they join militant circles or those of management, requires the renewal of the questioning on the signification and the impact of this strategy of intervention to which professional sociocultural developers turn frequently. The contradictory uses of the concept of empowerment and the theoretical conflicts which it arouses are linked to major political choices from which social workers cannot exempt themselves if they wish to define a new professional framework in sync with the contemporary political issues. The author proposes in his text a criticism from a genealogical approach which consider concerned theories and practices according to what is at stake in matter of truth and power.

**Keywords:** professional sociocultural community development, empowerment, political issues

La referencia generalizada al empowerment por actores que quieren hacerle desempeñar papeles muy opuestos, según que salen de medios a militantes o de los de la gestión, llama la renovación del interrogatorio sobre la dirección y la alcance de esta estrategia de intervención a la cual recurren frecuentemente los animadores profesionales. Los usos contradictorios del concepto de empowerment y los conflictos teóricos que suscita reenvían elecciones políticas a mayores de quienes los trabajadores del «social» no pueden eximirse si desean definir un nuevo marco profesional en la misma onda con las puestas políticas contemporáneas. El autor propone en su texto una crítica a partir de un enfoque genealógico que aborda las teorías y prácticas que apelan a eso a la luz de las puestas de la verdad y del poder.

**Palabras clave :** animación profesional, empowerment, puestas políticas

Je dirais que la critique, c'est le mouvement par lequel le sujet se donne le droit d'interroger la vérité sur ses effets de pouvoir et le pouvoir sur ses discours de vérité ; la critique, ce sera l'art de l'inservitude volontaire, celui de l'indocilité réfléchie.

Michel Foucault

Alors que l'hypothèse formulée voilà plus de dix ans : « *Tant que les animateurs ne percevront pas les contradictions de leur exercice professionnel et les rapports de pouvoir qu'elles cachent et tant qu'ils ne prendront pas conscience de leur propre contribution au maintien de ces contradictions, ils ne s'en affranchiront pas et ne pourront se constituer une identité collective forte, porteuse de transformation sociale* » (Richelle, 2005) ne sera pas invalidée, le caractère de plus en plus contraint des politiques publiques semble encourir le risque d'enfermer les animateurs dans des bricolages peu susceptibles de fournir une réflexion globale à même d'ouvrir de nouvelles perspectives sur un possible rôle révolutionnant de l'animation sociale et socioculturelle professionnelle (ASSPC).

Dans cette voie, nous effectuerons un détour par l'*empowerment*. Concept polysémique, l'*empowerment* connaît un engouement croissant<sup>1</sup> qui, s'il contribue en diluer son sens initial, n'en permet pas moins l'émergence d'une série de problématiques susceptibles de nous aider à penser à nouveaux frais les relations entre l'ASSPC, les mutations sociales contemporaines et les transformations sociales autour de trois principaux axes de réflexion.

« L'*empowerment* désigne le processus de transfert de ressources politiques et de pouvoirs de l'État vers la société civile, la modification du rapport entre, d'une part, l'individu comme sujet politique et social et, d'autre part, l'État » (Jouve, 2006). Il traduit le passage d'un « État providence » à un « État social actif » (Blair, Giddens, 2002), au rang duquel s'insèrent les dispositifs propres à l'animation : territorialisation, participation, projet, dispositifs, évaluation.

L'*empowerment* apparaît ainsi comme une « technologie gouvernementale (...) placée entre les relations de pouvoir comme jeux stratégiques entre les libertés (...) et les états de domination qui sont ce qu'on appelle d'ordinaire le pouvoir » (Foucault, 2001a). Cette technologie<sup>2</sup> autorise en conséquence des usages politiques divergents, voire radicalement opposés, qui prétendent s'appuyer sur le concept d'*empowerment*. L'*empowerment* nous invite donc à porter, au-delà des discours et des valeurs proclamées de l'animation, un regard critique réarmé sur quelques contradictions qui traversent l'exercice des métiers « sociaux », toujours situés entre puissance d'agir avec et domination sur les usagers.

Les usages contradictoires de l'*empowerment*, mais également les conflits théoriques qu'il suscite, renvoient à des choix politiques majeurs dont les travailleurs du « social » ne pourront s'exempter s'ils souhaitent définir un nouveau cadre professionnel en phase avec les enjeux politiques contemporains.

### Vers une gouvernementalité « autobotique » ?

Comme le souligne Jouve (2006), l'*empowerment* ne peut être pensé indépendamment du processus de transformation radical qui a touché l'ensemble des politiques publiques durant ces dernières

1. Y compris au niveau des traités de management, sans parler du récent article de *Libération* dont le titre résumait bien l'affaire : « L'*empowerment*, un détournement de fond », où se faisaient face deux illustrations extrêmes du terme : Alinsky et Rihanna.

2. Sans doute faudrait-il mieux d'ailleurs parler de *tekhne* pour revenir au sens grec du terme et palier aux interprétations réductrices modernes. Sur cette question, voir : Revel J., Michel Foucault : repenser la technique, *Tracés. Revue de sciences humaines* [en ligne], 2009, n° 16.

décennies. Le passage de l'État social à l'État activateur, du *welfare* au *workfare state* (Barbier, 2008 ; Franssen, 2003), a entraîné une profonde modification dans les dispositifs d'action publique, en premier lieu le travail social (Castel, 2005). Au-delà de leur hétérogénéité, tous ces dispositifs ont eu comme dénominateur commun la volonté politique de substituer à un système d'aide fondé sur des catégories d'assistés anonymes une logique de traitement individualisé des problèmes, axée sur l'implication et l'autonomisation de l'utilisateur, qui s'accompagne d'un profond bouleversement des subjectivités, tant du côté des usagers que des professionnels, et conduit à la mise en œuvre d'une « nouvelle fabrique du sujet » (Franssen, 2006). En conséquence, les normes qui prévalent aujourd'hui tendent de plus en plus à privilégier l'activation, la reconnaissance, la proximité, la responsabilisation, la personnalisation et l'accompagnement (Astier, 2007) avec pour résultat que

Cette idéologie va se traduire dans la référence à la thématique de « l'utilisateur acteur de son parcours », « auteur de son projet », que les travailleurs sociaux vont s'approprier de bonne foi, puisqu'elle correspond à leur volonté de promouvoir le sujet, la personne, valeur fortement ancrée dans les fondements du travail social (Etienne, 2014).

Le travail social (dont l'ASSCP) ne se définirait donc plus dorénavant comme un travail *sur* ou *pour*, mais *avec* autrui (Astier, 2005 et 2009), une stratégie d'intervention co-construite, mobilisant et valorisant fortement les subjectivités et les ressources des participants. Nouveau mode d'intervention dont l'*empowerment* pourrait constituer le possible paradigme (Ninacs, 2008), à l'instar des initiatives développées par les promoteurs de l'approche centrée sur le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités – DPA (Vallerie, 2012 ; Jouffray, 2014).

Alors que dans le modèle de l'État social, les droits s'appliquaient à des bénéficiaires abstraits définis sur la base de catégorisations sociales « objectives », l'individu est dorénavant appelé à faire preuve d'implication et de responsabilité personnelles comme conditions d'accès aux droits sociaux. Inscrite dans un mouvement plus global marqué par l'importance accordée à l'expression de soi, le refus d'un collectif sacrifiant les singularités, cette évolution nécessite un travail avec autrui qui ne considère plus l'utilisateur comme un interlocuteur anonyme, mais comme une personne à part entière disposant potentiellement des ressources nécessaires qu'il convient de soutenir afin qu'elle construise les solutions adaptées à son problème.

Ces modalités du travail social reflètent un idéal de l'individu autonome, indépendant, dégagé de ses appartenances, tel que décrit par le sociologue Martuccelli qui souligne que la première épreuve à laquelle est confronté « l'individu moderne » est de parvenir à exister dans un monde qui ne le contient plus aussi fermement qu'autrefois (Etienne, 2014).

Mais dans quelle mesure cette injonction à s'autonomiser n'est-elle pas paradoxale ? L'élaboration du projet – figure obligée du processus de responsabilisation de soi – est-il uniquement dépendant de la mobilisation des ressources personnelles de l'utilisateur ou n'est-il pas d'abord en lien avec les causalités structurelles qui définissent les types de capitaux qu'il peut mobiliser, les capacités dont il dispose ? Privilégier unilatéralement le premier aspect ne risque-t-il pas de ramener l'intégralité des résultats obtenus aux choix opérés par l'individu, rendu *seul* instigateur de ses succès comme de ses échecs, sans possibilité de recours à une critique sociale qui l'arracherait de ce face à face à lui-même dont il ne peut s'extraire, puisqu'étant totalement redevable de ses actes. Ce renvoi perpétuel à soi développerait alors une nouvelle figure de la domination dans laquelle « notre assujettissement à ce nouveau style de pouvoir (néolibéral) reposerait sur l'intériorisation de cette injonction à l'autonomie et la responsabilisation de soi » (Hache, 2007), sur l'instauration d'une culpabilité morale de l'utilisateur défaillant, souvent renforcée par des sanctions matérielles ou symboliques.

Cette « dévolution » rend l'individu toujours responsable (...) de tout ce qui lui arrive parce que, contre toute vraisemblance, ce qui lui arrive est considéré comme résultant de ce qu'il a fait, ou de plus en plus, n'a pas fait. L'acteur est toujours responsable face au présent, par action ou par omission (Martuccelli, 2004).

Simultanément, les modes d'accompagnement mis en place pour faciliter cette autonomisation tendent eux aussi à aider l'utilisateur à valoriser son potentiel pour surmonter ses difficultés, dans une relation duelle supposée égalitaire. Il s'agit d'accompagner la personne vers un idéal d'autonomie, de réalisation de soi, reposant sur l'adoption d'une stratégie adaptée et sur la revalorisation de l'estime de soi. Les accompagnateurs s'appuient sur ce qu'on pourrait nommer une « éthique du proche » (Astier, 2009) qui place la relation intersubjective au cœur du processus d'aide. Il s'agit non plus d'un rapport prestataires-bénéficiaires mais d'une négociation permanente – d'une rencontre mobilisant des compétences de proximité (Astier, 2009) où chaque partie engage au moins autant de son « soi » que de son statut social.

Mais là encore, n'y aurait-il pas injonction paradoxale ? En effet, plus les espaces de négociation se rétrécissent sous l'effet de différentes contraintes et plus les rapports de domination effectifs transparaissent dans la relation établie entre l'accompagnateur et l'utilisateur. Celui-ci n'a alors d'autre choix que de faire semblant de continuer à jouer le jeu mais sans que le postulat d'authenticité posé au départ puisse être tenu. L'utilisateur doit construire sa propre histoire et ses justifications non plus dans une optique d'autoréalisation comme annoncée mais d'adaptation à la demande institutionnelle, tout en gérant le caractère artificiel de la situation qui le met à chaque instant en position de déroger aux règles de cette « autonomie contrainte » qu'on lui impose.

Qui plus est, les usagers ne peuvent guère recourir à la critique sociale et encore moins à la critique du dispositif d'accompagnement lui-même : « *Ils ne peuvent pas se rebeller contre les situations qu'ils affrontent car elles sont toujours socialement construites comme le résultat d'échecs successifs dont ils seraient les responsables* » (Guiliani, 2008). Dans ce cas, qu'en est-il des objectifs de co-construction avancés au départ ?

N'y a-t-il pas une sorte d'abus intellectuel à considérer que, dans les pratiques sociales, les parties peuvent négocier librement ? De quel libre arbitre dispose la personne accompagnée face au conseiller en insertion, au travailleur social, à l'institution ? (Ragon, 2014).

Cette autonomie du sujet et cette valorisation de soi comme normes dominantes font figures d'injonctions paradoxales qui enferment l'utilisateur dans un processus d'auto-culpabilisation, de dénigrement de soi quant aux difficultés qu'il rencontre : « C'est désormais aux individus de se prendre en charge (...) En fin de compte, l'inégalité se mesure aujourd'hui aux ressources dont dispose chacun pour construire sa vie, pour affirmer son identité et être reconnu par les autres » (Franssen, 2006). Ne s'achemine-t-on par alors vers l'avènement d'une « société biographique » (Astier, Duvoux, 2006), dans un contexte où les épreuves se multiplient parallèlement aux injonctions à être soi-même ? Certains y décèlent même la prédominance actuelle, appliquée au travail avec autrui, du modèle néolibéral de « l'entrepreneur de soi » (Dardot et Laval, 2009) mis en demeure « d'optimiser son capital humain » (Feher, 2007) sous peine de faillite personnelle.

Dans ce modèle, les causalités sociales sont évacuées (ou plutôt naturalisées ; l'une des caractéristiques du néolibéralisme étant d'effacer la différence entre vulnérabilité vitale et vulnérabilité sociale, ce qui d'ailleurs explicite en partie l'évolution vers un néolibéralisme sécuritaire dont les conséquences sont la possible mise à mal de la démocratie libérale elle-même<sup>3</sup>) au profit d'un cycle de responsabilisation – culpabilisation – sanction de l'individu placé sous le sceau unique

3. Lire à ce propos Brown, W. (2007), *Les habits neufs de la politique mondiale. Néolibéralisme et néo-conservatisme*, Paris, Les Prairies ordinaires ; Brugère F. & le Blanc G. (dir.) (2011), *Le nouvel esprit du libéralisme*, Lormont, Le Bord de L'eau ; Dardot, P. et C. Laval (dir.), *Le cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie*, Paris, La Découverte ; Cusset F., Labica T. et V. Rauline (dir.) (2016), *Imaginaires du néolibéralisme*, Paris, La Dispute.

du jeu catallactique<sup>4</sup>. Dans tous les cas, on semble à l'opposé de la démarche mise en œuvre par la DPA :

La relation d'accompagnement est envisagée comme un cheminement partagé, le soutien d'un parcours individuel, la création de conditions qui permettent de rendre la personne accompagnée actrice de son destin, actrice de changement. L'intervenant social, dans cette intervention, n'est pas considéré comme un « prescripteur de remèdes », c'est un révélateur d'issues réalisables (Ragon, 2014).

Mais reste qu'une fois le constat posé la question subsiste, entière : sur quels points faire porter prioritairement la critique de cette nouvelle gouvernamentalité qui cristallise de plus en plus les rapports sociaux et les modalités de pouvoir au sein même des individus, au point que l'auto-institution de soi s'affirme comme la norme sociale dominante ? Comment subvertir cette injonction à l'autonomie pour en faire la base même d'une nouvelle puissance d'agir, d'une « éthique du souci de soi comme pratique de la liberté » (Foucault, 2001b). L'*empowerment* nous paraît à même de fournir quelques pistes intéressantes pour continuer notre réflexion et avancer quelques réponses.

### Généalogie d'un concept : l'*empowerment*

Historiquement, l'*empowerment* se réfère à deux figures majeures de l'action éducative et sociale : Paolo Freire, pour qui toute action éducative est conditionnée par un travail de conscientisation qui permet aux opprimés de lutter contre les conditions structurelles qui autorisaient cette oppression : « Il ne peut y avoir de conscientisation (...) hors de l'action transformatrice, en profondeur, des hommes sur la réalité sociale » (Freire, 1974) ; puis Saul Alinsky et l'Industrial Areas Foundation, dont le manifeste déclare : « Ce livre s'adresse à ceux qui veulent changer le monde. Si Machiavel écrivit *Le prince* pour dire aux riches comment conserver le pouvoir, j'écris « Être radical » pour dire aux pauvres comment s'en emparer » (Alinsky, 2012). Ajoutons qu'on lui doit d'avoir réfléchi en pionnier la question du pouvoir dans des termes qui seront à la base de l'*empowerment* : « Pouvoir », qui désigne « la capacité mentale, physique et morale à agir », est devenu un terme maudit, suggérant plus ou moins quelque chose de sinistre, de malsain et de machiavélique » alors que « le pouvoir est l'essence même, la force dynamique de la vie » (Ibid.).

Mais le concept d'*empowerment* se rattache également à certaines expériences politiques, en particulier celle des mouvements radicaux Afro-Américains (*Black Panthers Party*...) dont l'action était basée sur la défense et la promotion des droits de la communauté ainsi que sur la lutte contre « le système », à l'origine des discriminations subies par les Noirs<sup>5</sup>. Les mouvements féministes ont également contribué à populariser ce mode d'intervention en contestant la définition « machiste » du pouvoir comme domination – un « pouvoir sur » – pour lui substituer une conception du pouvoir « féministe », définissant ce dernier comme potentiel ou énergie pour agir : « pouvoir de » ou « pouvoir avec ».

Ainsi, certaines organisations féministes s'appuyant sur la démarche d'*empowerment* ont été particulièrement actives dans la péninsule indienne : cet engagement y « est d'abord conçu comme un processus qui implique une auto-organisation des femmes et leur permet de se mobiliser pour transformer de façon significative les structures de domination, de genre, de classe et de race »

4. Car au-delà des inégalités et de la remise en cause des solidarités existantes qu'engendre ce type de choix politiques, c'est bien une nouvelle anthropologie de la concurrence généralisée comme unique motif de l'action humaine que nous avons à faire, fondée sur « l'ordre spontané » du marché qu'Hayek nomme « catallaxie », du grec *katallatein*, qui signifie à la fois « échanger », « troquer » et « entrer dans la communauté ». Nous sommes donc en face non d'une simple théorie économique, mais d'une ontologie qui conditionne l'entrée dans l'humanité à la capacité d'établir des relations marchandes avec l'autre et de s'y montrer le meilleur compétiteur.

5. Le mouvement actuel *Black Lives Matter* n'est pas sans s'inscrire dans cette tradition.

(Bacqué, 2011), par la création d'organisations autogérées destinées à développer les stratégies de changement nécessaires pour atteindre ces buts.

En somme, la notion d'*empowerment* « indique le processus par lequel un individu ou un groupe acquiert les moyens de renforcer sa capacité d'action, de s'*émanciper*. Elle articule ainsi deux dimensions, celle du pouvoir et celle du processus d'apprentissage pour y accéder » (Bacqué, 2005) Yann Le Bossé a quant à lui dégagé quatre points essentiels dans la démarche d'*empowerment* qu'il a formalisée sous le terme de « *développement du pouvoir d'agir* des personnes et des collectivités - DPA » (Vallerie, 2012 ; Jouffray, 2014).

- L'adoption de l'unité d'analyse acteur en contexte qui implique la prise en compte *simultanée* des conditions structurelles et individuelles du changement. L'augmentation de pouvoir dépend donc de la capacité à agir sur la modification du contexte d'action dans un sens plus favorable aux personnes ou aux groupes engagés et *conjointement* de la capacité de ces derniers à augmenter leur propre potentiel d'action.
- La prise en compte des contextes d'application dans la définition des objectifs et des méthodes, portée par des acteurs concrètement identifiés et destinée à modifier un état de fait, *ici et maintenant*. Il s'agit toujours d'adopter (et d'adapter) une stratégie pertinente qui varie en fonction des enjeux identifiés par les acteurs et du rapport de force en situation.
- La définition du changement visé et de ses modalités avec les personnes concernées comme facteur primordial de changement du rapport des personnes au monde, de revalorisation de soi par l'expérience d'un agir possible sur la réalité environnante. « Ce point d'appui peut être traduit par la question suivante : qu'est-ce qu'il est possible de tenter ici et maintenant ? » (Jouffray, 2014).
- Le développement d'une démarche d'action conscientisante dans la lignée de Freire, c'est-à-dire visant à une compréhension étendue des sources structurelles et individuelles du changement intervenu ou des blocages qui se sont produits. « La personne ou la collectivité concernée peut ainsi repérer les compétences, les savoirs, le sentiment de confiance en elle-même qu'elle a développés en cette occasion » (Vallerie, 2012).

Cependant, les usages de l'*empowerment* semblent plus flous que ces premières définitions pourraient le laisser penser. Le Bossé, par exemple, en écarte l'usage au prétexte que le terme pouvoir est souvent doté d'une signification négative qui l'assimile à domination et qu'il subordonne de manière unilatérale le changement à l'aspect structurel de la situation, à l'advenu d'un hypothétique « grand soir » au détriment du personnel, sans parler de la « cacophonie » actuelle qu'occasionne les multiples déclinaisons de l'*empowerment*.

De même, pour certains auteurs, la prise de conscience politique (nécessité de contribuer au changement social) excède les objectifs de l'*empowerment* alors que pour d'autres « Il n'existe en tant qu'*empowerment* que parce qu'il fait intrusion et irruption, que parce qu'il fait (politiquement) rupture » (Nicolas Le-Strat, 2016). Dans ces conditions, l'*empowerment* ne pourrait se réduire au fait que « la gestion des quartiers pauvres est déléguée pour partie aux associations, ce qui permet d'y assurer la paix sociale » (Bacqué, 2006), faute de s'articuler à une démarche de « construction de contre-pouvoirs, même partiels et très locaux » (Ibid).

Les mêmes contradictions ont fait jour dans un autre domaine fondateur de l'*empowerment* : ainsi, de démarche radicale, « l'*empowerment* des femmes est devenu une des notions politiquement

correctes dont tous les organismes internationaux, du moins sur le plan des énoncés discursifs, ne peuvent se passer » (Calvès, 2009).

On le voit, loin d'être univoque, l'*empowerment*, comme technologie de pouvoir, prête au contraire à de multiples usages :

D'une part, cette action d'*empowerment* peut se réduire à ce que l'*État veut bien en faire (...)* Le néolibéralisme ne demande pas mieux. D'autre part, l'*empowerment* peut aussi viser une action politique, une éducation politique au sens large avec une finalité de transformation sociale (Deslauriers, 1999).

Bref, l'*empowerment* peut aussi bien contribuer à un processus d'émancipation des populations en phase avec les enjeux politiques contemporains qu'à les maintenir dans les rets de la domination néolibérale.

C'est ce que résume Bacqué et Riebewer, qui distinguent trois modèles d'*empowerment* : le modèle néolibéral, qui correspond « à une rationalité politique qui met le marché au premier plan, mais n'est pas seulement – et n'est même pas d'abord – centrée sur l'économie ; elle consiste plutôt dans l'extension et la dissémination des valeurs du marché à la politique sociale et à toutes les institutions » ; le modèle social-libéral, qui « peut prendre en compte les conditions socioéconomiques et politiques de l'exercice du pouvoir, sans pour autant interroger structurellement les inégalités sociales » ; le modèle radical, dont « l'objectif d'émancipation individuelle et collective débouche sur un projet de transformation sociale qui, dans ses approches les plus radicales, repose sur une remise en cause du système capitaliste » (Bacqué et Riebewer, 2013).

### **Entre domination néolibérale et développement de pouvoir du commun**

Ce type de contradiction apparaît à l'évidence au travers de l'étude consacrée aux stratégies d'*empowerment* adoptées par différents organismes communautaires d'aide à l'emploi au Québec. Les modalités de participation, l'appropriation par les usagers des projets participatifs, le gain pour les participants en termes de capacités d'action individuelle et sociale, les stratégies d'action adoptées révèlent, au-delà de références communes à l'*empowerment*, deux orientations sensiblement différentes.

Dans le premier centre (A), l'organisation se fait sur la base d'un fonctionnement revendiqué comme autogestionnaire. Il n'y a pas de parcours imposé dans les ateliers et les animateurs jouent plutôt le rôle d'orienteur afin de redonner confiance aux jeunes dans leurs propre capacité et ainsi de favoriser le transfert de pouvoir entre les encadrants et le public. Dans le second (B), les itinéraires proposés aux jeunes sont beaucoup plus contraints et leur laissent moins d'initiative. Par ailleurs les communications entre encadrants et jeunes se font essentiellement sur un mode descendant et sont limitées aux questions strictement professionnelles.

Dans le centre A, les jeunes sont invités à participer à des ateliers d'éducation populaire où ils ont la possibilité d'évoquer leurs parcours à partir de leur expérience et d'échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour plier aux obstacles rencontrés, d'acquérir des savoirs qui leur étaient interdits auparavant. Ainsi, et grâce également à une fréquentation informelle du centre par les jeunes du quartier où peut se discuter d'autres sujets, y compris politiques, se met en place une « communication solidaire » qui favorise la revalorisation de l'estime de soi.

Au sein du centre B, les contacts sont plus formalisés, individuels et exclusivement centrés sur la recherche d'emploi. Ces différences entre les deux centres ne sont pas négligeables en termes d'appropriation du projet, de revalorisation de soi et de capacité d'agir : « Il est perceptible que nombre des moyens transmis aux jeunes ainsi que certaines des approches d'intervention employées les ont aidés à devenir autonomes et à passer à l'action » (Le Goff, 2006). Il apparaît néanmoins que dans les deux cas, la mobilisation des capacités individuelles au travers d'un travail intense de réélaboration biographique a été unilatéralement privilégié, au détriment d'une action sur les déterminants structurels qui conditionnent la situation des participants : « Ce sur quoi les jeunes sont appelés aujourd'hui à travailler, c'est avant tout sur un rapport à eux-mêmes, davantage que sur les substrats du rapport inégalitaire à d'autres catégories sociales » (Ibid.). À l'inverse :

Les effets que l'on pourra attendre d'une action de DPA seront :

- Une participation de plus en plus active des personnes concernées par le problème commun ;
- Le développement de l'estime de soi, la reconnaissance progressive de la légitimité et de la compétence de chacun, le développement de la tolérance et de la confiance ;
- L'acquisition progressive de compétences et de connaissances techniques et pratiques nécessaires à la participation à l'action ;
- Le développement d'une conscience critique » (Etienne, 2014).

L'*empowerment* communautaire n'échappe pas non plus aux contradictions relevées à propos de l'*empowerment* individuel. Témoins contradictoires, ces expériences se situant toutes deux à Londres. Dans le prolongement d'initiatives déjà développées par les Conservateurs, le gouvernement dirigé par T. Blair<sup>6</sup> a accentué une politique de responsabilisation des communautés, considérées comme instances fondamentales d'une gouvernance locale active, afin que les citoyens puissent réellement s'investir dans la gestion de leur environnement et les décisions concernant leur voisinage. Cette délégation de pouvoir, qui concernait en particulier « les comportements antisociaux », a donné lieu à plusieurs textes de loi qui visaient à transférer à l'échelle des communautés la responsabilité du traitement de ces problèmes les touchant directement car « le gouvernement considère les communautés locales et les citoyens comme les premiers déterminants des valeurs morales et les premiers agents du contrôle social : il revient à la communauté d'établir ses propres règles » (Home Office, 2003). L'*empowerment* des communautés devait donc permettre de renforcer leurs pouvoirs et leur implication dans la gestion de la sécurité, en collaboration avec les organes traditionnellement chargés du maintien de l'ordre et de façon plus efficace car plus proche du terrain.

Mais dans le même temps se développait un discours qui tendait à rendre directement responsables les communautés des comportements de ses membres et donc des problèmes éventuels qui y survenaient :

En retour du plus grand nombre de ressources et de l'aide accrue que nous offrons, la société a, elle aussi, le droit d'exiger que chaque citoyen assume sa part de responsabilité du contrat : se comporter convenablement et prendre les mesures efficaces contre ceux qui refusent de bien se comporter (Blair, 2004).

Ainsi étaient couplés *empowerment* et responsabilisation/culpabilisation avec comme conséquence directe l'attribution des comportements antisociaux non à des causes structurelles, ni aux contradictions ou faiblesses des politiques publiques, mais à la défaillance des communautés elles-mêmes quant à leur capacité de faire respecter les normes sociales des « familles honnêtes »

6. Quelles que soient les évolutions politiques depuis que le *New Labour* a quitté le pouvoir, nombre d'initiatives dont il fut le promoteur ont valeur « d'idéal type » pour notre réflexion.

(Ibid.). Moyen habile d'imposer les normes dominantes moins par la contrainte que par la participation et l'auto-sujectivation. L'*empowerment* devient dans ce cas de figure un mode de contrôle social exercé par les principaux intéressés sur eux-mêmes.

Toutefois, et sur la même aire londonienne, une autre approche de l'*empowerment* semble prendre assez radicalement à contre-pied la politique mise en place. Basée essentiellement sur les principes du *Community Organising*, théorisé par Alinsky, l'action de *London Citizens* vise à développer les capacités d'auto-organisation des communautés de la capitale britannique afin de faire valoir et de défendre leurs intérêts face aux pouvoirs politiques et économiques.

*London Citizens* s'appuie sur des notions essentielles du *Community Organising*, dont la valorisation du conflit, et s'accompagne d'une critique appuyée de la perte du sens originel de l'*empowerment* : « The word empowerment tends to hide the extent to which the transfer of power will always involve tension » (Balazard, Genestier, 2009), déclare un des leaders de l'organisation. D'ailleurs, les *organisers* préfèrent utiliser le terme éducation car *empowerment* semble signifier pour eux « Nous t'apportons le pouvoir de l'extérieur » alors que « le pouvoir, tu l'as déjà », il suffit de s'organiser pour le faire valoir.

Cette question de l'expression de la puissance d'agir des communautés est au centre du travail de conscientisation de *London Citizens*. Les formations visent à déconstruire systématiquement le fétichisme du pouvoir souverain et à faire prendre conscience aux participants de leurs propres capacités d'agir et des stratégies possibles pour faire avancer leurs intérêts. Une distinction forte est également effectuée entre « pouvoir unilatéral » et « pouvoir relationnel », qui n'est pas sans rappeler celle opérée par certaines féministes entre « pouvoir sur » et « pouvoir avec ». Un autre principe est la reconnaissance de tous les individus comme des acteurs politiques à part entière, non pas simplement sur la base d'un droit de participer aux décisions, mais en faisant en sorte que chacun prenne conscience des processus d'oppression intériorisés afin de « se percevoir comme étant capable et ayant droit d'occuper cet espace décisionnel » (Ibid.). Ce travail permet également l'émergence de leaders qui pourront participer activement au travail d'organisation et devenir eux-mêmes des *organisers*. Tout cela passe par la construction d'un consensus entre les communautés et entre les individus sans chercher à gommer leurs différences ou à les intégrer dans un projet commun : « En cela, les *organisers* sont en permanence en train de construire un « bien commun » afin de respecter le pluralisme et de permettre l'engagement, côte à côte, de communautés différentes et d'individus aux ressources inégales » (Ibid.).

Bénéficiant d'une totale indépendance financière vis-à-vis des puissances publiques et grâce au processus d'*empowerment* en trois étapes développé en son sein : reconnaissance inconditionnelle comme acteur politique ; capacitation/conscientisation ; action politique démocratique ; *London Citizens* peut engager des campagnes sur différents sujets, locaux ou plus larges, dont le caractère politiquement conflictuel ne fait guère de doute (Balazard, 2009) et qui semblent aboutir à des résultats non négligeables (Ibid.). Ainsi, pour ne pas quitter les bords (opposés !) de la Tamise, nous aurions d'un côté un *empowerment* néolibéral où « l'individu est incité à devenir entrepreneur de sa vie » (Balazard, Genestier, 2009), symbolisé par la politique du *New Labour* ; et de l'autre

Le *Community Organising* [qui] semble ouvrir une voie intermédiaire qui lie la « citoyenneté » à l'accès au pouvoir dans ses multiples dimensions (politique, religieuse, économique, culturelle) et au niveau individuel (estime de soi) comme collectif (construction de contre-pouvoir et identification du bien commun) (Ibid.).

Les exemples évoqués plus haut renvoient à des postures politico-professionnelles fortement clivées et induisent des débats stimulants quant aux questions que nous évoquions en ouverture.

Mais dans quelle mesure la pertinence heuristique dont ces questions font preuve dans un contexte anglo-saxon peut-elle être transposée à la situation française et au champ de l'ASSCP en particulier ?

En partant de ce premier balisage, une problématique centrale traverse la réflexion : la conception et l'usage du pouvoir dans ses diverses déclinaisons pratiques et théoriques. Comme nous le verrons plus bas, cette problématique constitue également l'aspect le plus caractéristique de l'*empowerment* radical, ce en quoi il se distingue de la manière la plus manifeste d'autres modèles d'intervention sociale, et par conséquent l'entrée la plus prometteuse pour poursuivre notre réflexion. Aussi, mieux cerner cette originalité radicale, centrée autour d'une définition du pouvoir profondément renouvelée, en dégager les termes d'une possible traduction pour l'ASSCP, telles sont les pistes que nous allons tenter de suivre maintenant.

### **Pouvoir(s), puissance, commun**

Les initiateurs de la démarche de *community organizing*, qui constitue une référence majeure pour l'*empowerment radical*, furent les premiers à poser explicitement la question du pouvoir comme fondamentale dans l'intervention sociale, non pas prioritairement comme lieu central de l'oppression, mais comme modalité première de lutte des opprimés, de conquête de leurs droits et leur dignité. Ainsî, N. Gortz et D. Zamora, dans leur introduction à « Être radical », déclarent :

Dans sa conception, Alinsky élargit substantiellement la notion de pouvoir et son champ d'étude. Le pouvoir n'est plus seulement défini par les positions occupées au sein de la structure sociale – et l'État plus particulièrement – mais comme la capacité par un groupe social donné de mobiliser ses ressources via des formes organisationnelles afin d'agir collectivement en fonction de ses intérêts et d'acquiescer ainsi du poids dans l'arène politique (Gortz, Zamora, 2012).

C'est cette opposition concernant les différentes conceptions du pouvoir que l'*empowerment* radical, à l'instar d'Alinsky, réactualise en mobilisant de nouvelles ressources théoriques (Arendt, Foucault...), et en étendant son action hors des sphères d'action traditionnelles de l'IAF (féminisme, pays du Sud...), mais avec le même souci : que son action « touche au cœur de la question : l'organisation des opprimés, instrument fondamental de transformation sociale » (Ibid.)

### **Le primat de l'action politique chez H. Arendt : le pouvoir-en-commun**

H. Arendt définit le terme *via activa* pour désigner les trois activités humaines qu'elle juge fondamentales : le travail, l'œuvre, et l'action. Mais parmi celles-ci, elle distingue :

L'action, la seule activité qui mette directement en rapport les hommes, sans l'intermédiaire des objets ni de la matière, correspond à la condition humaine de la pluralité (...) Si tous les aspects de la condition humaine ont de quelque façon rapport à la politique, cette pluralité est spécifiquement la condition (...) de toute vie politique (Arendt, 2012a).

Cette polis ne peut advenir ni par la force d'un décret ou d'une constitution légale préalable, ni sous la forme d'un contrat social qui en garantirait la consistance, mais par la création d'un espace qui commence à exister « dès que les hommes s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action » (Ibid.). Mais la pérennité de cet espace n'est pas garantie par cette simple fondation. Il faut que la parole et l'action soient actualisées, ou plus précisément que la puissance des communautés politiques soit actualisée par l'action politique commune des hommes, « lorsque la parole et l'acte ne divorcent pas, lorsque les mots servent (...) à révéler des réalités, lorsque les

actes servent (...) à établir des relations et créer des réalités nouvelles » (Ibid.). C'est ce processus d'augmentation de puissance qu'H. Arendt appelle pouvoir.

Cette définition du pouvoir amène Arendt à se dissocier radicalement des conceptions qui identifient pouvoir et domination ou qui fondent son exercice sur le commandement ou l'obéissance. Les repères historiques contemporains qu'elle convoque sont pour la plupart issus d'expériences modernes de pouvoir populaire (« districts » de la Commune de Paris ; soviets russes ; conseils allemands ou hongrois, mais aussi mouvements de désobéissance civile comme ceux initiés par M.L. King ou Gandhi). Pour Arendt, ces exemples démontrent que « Le pouvoir correspond à l'aptitude de l'homme à agir et à agir de façon concertée » (Arendt, 2012b) et non pas à dominer son semblable, ou à faire prévaloir, selon la formule wébérienne « ma volonté sur la résistance d'autrui ».

Pour Arendt, la définition du pouvoir et le lieu d'où il s'origine sont donc clairs : le pouvoir n'est pas « un pouvoir-sur », mais « un pouvoir-en-commun ». « Le pouvoir n'est jamais une propriété individuelle ; il appartient à un groupe et continue de lui appartenir aussi longtemps que le groupe n'est pas divisé » (Ibid.). C'est donc du consentement commun pour l'action que vient le pouvoir et celui-ci s'évanouit si ce consentement disparaît ou est mis en échec, comme dans le cas des soviets ou des conseils ouvriers.

Pour sortir de l'ornière de la domination et de la violence, le pouvoir doit être appréhendé au travers des deux conditions essentielles de la *via activa*, la pluralité et la concertation. La pluralité, qui seule garantira le principe de l'égale expression des singularités dans la construction d'un pouvoir commun, condition même pour un groupe de penser et agir : « La pluralité est la condition de l'action humaine parce que nous sommes tous pareils, c'est-à-dire humains, sans que jamais personne ne soit identique à aucun homme ayant vécu, vivant ou encore à naître » (Arendt, 2012a). La concertation, dont Arendt ne fait pas simplement un outil de gouvernement, mais qu'elle élève pratiquement au rang de principe ontologique.

En fait, le pouvoir-en-commun que propose H. Arendt est cet espace d'apparition dont on a fait mention plus haut, lieu d'actualisation des puissances singulières qui s'associent, lieu potentiel d'action dont le nom est pouvoir.

### **Le pouvoir productif chez Foucault**

La deuxième grande référence théorique concernant la question du pouvoir utilisée par les courants de l'empowerment radical, particulièrement les courants féministes, est construite autour des travaux de Michel Foucault.

Comme Arendt, Foucault rejette une conception du pouvoir identifié à la domination, à une instance extérieure qui jouerait le rôle d'un Léviathan qui imposerait sa loi du haut vers le bas : « L'analyse, en termes de pouvoir, ne doit pas postuler, comme données initiales, la souveraineté de l'État, la forme de la loi ou l'unité globale d'une domination ; celles-ci n'en sont plutôt que les formes terminales » (Foucault, 1976). Le pouvoir est un système de rapports de forces, mouvant, instable, en perpétuelle évolution, se construisant dans son immanence même, qui situent les agents en fonction de leur position différentielle dans ces rapports de force : « le jeu qui par voie de luttes et d'affrontements incessants les transforme, les renverse, les inverse » (Ibid.).

Ce jeu, cristallisé en stratégies et contre-stratégies, induit deux conséquences majeures : « Le pouvoir fonctionne, le pouvoir s'exerce en réseau et, sur ce réseau, non seulement les individus circulent, mais ils sont toujours en position de subir et aussi d'exercer ce pouvoir » (Foucault, 2001c). Il n'y a donc pas d'extérieur au pouvoir, de « virginité » par rapport à lui, nous y « baignons » et l'exerçons tous. Mais à l'inverse, ce pouvoir ne peut s'exercer qu'au travers de relations, de jeux, de techniques qui impliquent pour fonctionner une marge de manœuvre, un espace de liberté qui peut permettre d'en subvertir les effets de domination<sup>7</sup>.

Cette immanence et cette ouverture au jeu qui caractérise le pouvoir tient au fait que, pour Foucault, « le pouvoir vient d'en bas ; c'est à dire qu'il n'y a pas (...) une opposition binaire et globale entre les dominateurs et les dominés » (Foucault, 1976), mais une multitude de rapports de pouvoir qui traversent les institutions, les appareils de production, les groupes, les familles, les relations hommes-femmes, parents-enfants, jusqu'au plus profond des liens sociaux.

Foucault remet donc en cause la séparation entre sphères privée et publique et affirme que le pouvoir s'exerce tant dans l'une que dans l'autre : « Il faut montrer quels en ont été les agents et chercher ses agents non pas du côté de la bourgeoisie en général, mais des agents réels qui ont pu être l'entourage immédiat, la famille, les parents, les médecins, le plus bas degré de la police » (Foucault, 2001c). Ces multiples points d'application développent ce que Foucault appelle une « microphysique du pouvoir » dont l'analyse vise « à essayer de montrer comment les rapports de pouvoir peuvent passer matériellement dans l'épaisseur même des corps » (Foucault, 2001d). C'est dans la trame de ses micro-pouvoirs que se fabriquent les sujets, qu'ils y acquièrent leur identité, processus qui aboutit « à obtenir une sorte de hiérarchie d'individus capables ou plus ou moins capables. C'est tout cela, cette espèce de prise en considération des individus en fonction de leur normalité qui est, je crois, l'un des grands instruments de pouvoir dans la société contemporaine » (Foucault, 2001e).

Foucault dénaturalise et historicise radicalement des identités considérées comme naturelles et classées en fonction de ce degré de naturalité. Il développe une « microphysique du pouvoir » et analyse la construction des identités comme le résultat d'un processus de subjectivation politique qui classe les individus en fonction de leur plus ou moins grand écart à la norme.

Si cette normalisation, dont les maîtres mots contemporains sont autonomie, responsabilité, individualisation et valorisation de soi, imprègnent les sujets jusqu'au plus profond de leurs corps, c'est donc à partir de ces mêmes corps qu'on peut affirmer « que là où il y a pouvoir, il y a résistance ? » (Foucault, 1976). Et « s'il n'est pas possible de penser la norme elle-même avant les conséquences de son action » (Macherey, 2009), cela signifie que ces conséquences induites par l'immanence radicale du processus excèdent forcément les résultats présupposés de l'application de la norme. C'est ce que Foucault appelle la plèbe : « Cette part de plèbe, c'est moins l'extérieur par rapport aux relations de pouvoir que leur limite, leur envers, leur contrecoup ; c'est ce qui répond à toute avancée du pouvoir par un mouvement pour s'en dégager » (Foucault, 2001f).

Cet excès produit par le pouvoir et qui peut le subvertir, cette « plèbe » dont parle Foucault, « c'est la vie, entendue comme besoins fondamentaux, essence concrète de l'homme, accomplissement de ses virtualités, plénitude du possible » (Foucault, 1976). Mais vie dont la puissance ne provient pas d'un élan vital qui en constituerait l'essence à libérer, mais qui prend la

---

7. Sur cet aspect, Foucault rejoint Arendt et dissocie clairement pouvoir et domination

forme du bios<sup>8</sup> : « rapport agonistique, stratégique, ludique même entre une liberté et un code, entre les règles constituées et une normativité constituante » (Mauer, 2013).

La résistance est productive (de subjectivité) et créative (de formes de vie) (...) Comme le souligne fermement Michel Foucault (...) elle possède une portée capacitante (subjectivante) (...) à travers des possibles à explorer, des mondes à portée d'expérimentation, alors ce processus de résistance traduit idéalement ce que je nomme ici capacitation ou empowerment (Nicolas-Le Strat, 2016).

### La pluralisation féministe du pouvoir

Un des débats essentiels qui a marqué le mouvement féministe recoupe en grande partie l'opposition que nous avons déjà soulignée entre pouvoir-domination et pouvoir-puissance. Les conceptions défendues par les tenants du pouvoir-domination insistent sur le fait que la domination des femmes par les hommes est première et que les différences de genre ne sont que la traduction sociale de ses rapports de domination. Ces rapports prennent souvent, à des degrés divers, la forme d'une relation dyadique perverse maître-esclave (en particulier sous la forme du « contrat sexuel ») dans laquelle l'homme possède le pouvoir alors que la femme en est exclue.

Les critiques adressées à cette conception du pouvoir concernent son incapacité à penser les formes de résistance permettant de combattre la domination dont les femmes sont victimes : « *Once power is defined as something that men have and women do not, instances in which women assert their own power over and against forces of domination will be invisible to the domination-theoretical apparatus* » (Allen, 1998), et, *in fine*, de reproduire une conception du pouvoir caractéristique de la domination masculine uniquement centrée sur le pouvoir-sur.

L'approche développée par les tenants du pouvoir-puissance est sensiblement différente : « *While empowerment theorists recognise that men have power over women in patriarchal societies, they choose to focus on a different sort of power : women's power to transform themselves, others, and the world* » (Ibid.). Elles insistent sur les ressources propres, en particulier le *care*, dont disposent les femmes, à partir desquelles elles peuvent construire des stratégies de résistance « *in which power is viewed as the capacity to transform and empower oneself and others* » (Ibid.) ; non plus un pouvoir-sur, mais un pouvoir-de et un pouvoir-avec.

Mais cette conception peut également prêter le flanc à deux types de critiques : en quoi le fait de valoriser des pratiques « spécifiquement féminines » ne reproduit-il pas les catégories de genre définies par les normes de la domination patriarcale, au risque de reconduire l'idée d'une « nature » féminine ? Et le fait d'insister sur le pouvoir-de ne risque-t-il pas de masquer le pouvoir-sur que certaines femmes peuvent également exercer du fait de leur position de classe ou ethnique, modalités d'oppression que certaines approches féministes peinent parfois à articuler avec la lutte contre l'oppression patriarcale<sup>9</sup> ?

Amy Allen estime en conséquence qu'une approche univoque, soit en termes de pouvoir-domination, soit de pouvoir-puissance, ne peut fournir à elle seule une analyse satisfaisante de la complexité des rapports de pouvoir :

*Before we can arrive at a conception that will allow us to think of domination, empowerment-resistance, and solidarity-coalition building together as instances of power – and more important, analyse these instances in their interrelatedness – we must first consider each of these different senses of the term « power » in itself (Ibid.).*

8. Terme que Foucault substituera à celui de vie dans ces derniers travaux afin de se dissocier d'interprétations humanistes ou vitalistes.

9. Les profondes divergences qui ont surgi entre mouvements féministes à l'occasion du débat sur « le voile islamique » sont symptomatiques de ces difficultés.

Allen distingue donc trois formes de pouvoir destinées à rendre compte de la complexité de ses manifestations : le *power-over*, le *power-to* et le *power-with*. Le *power-over* qu'Allen ne confond pourtant pas avec la domination, car dans certains cas, il peut s'exercer sur les autres à leur bénéfice<sup>10</sup>. Notons que d'autres auteurs distinguent par contre *poder para* et *poder sobre* pour différencier puissance d'agir agonistique émancipatrice et processus de domination (Bruera, Gonzalez, 2006).

Le *power-to* revêt deux aspects essentiels : le premier, l'agentivité de l'acteur, son pouvoir d'agir, renvoie au second, sa capacité d'action, sa capacité à « entrer en résistance » face à une situation d'oppression donnée. On est là plus sur le versant personnel du pouvoir, sur l'aspect éthique de l'*empowerment*, la relation entre « souci de soi » et engagement radical.

Le *power-with* qui reprend en grande partie la définition de Arendt (2012b), pour qui : « le pouvoir correspond à l'aptitude de l'homme à agir et à agir de façon concertée ». Il implique donc la prise en compte des rapports de pouvoir au sein du groupe et avec les autres groupes en termes de solidarité, pluralisme et coopération. Il pose par ailleurs la question des alliances à construire et de l'interrelation entre les différentes formes d'oppression.

Mais ces divers aspects du pouvoir ne peuvent se concevoir séparément les uns des autres, sous peine de produire une représentation réductrice. C'est pourquoi « *power-over, power-to and power with are not best understood as distinct types of forms of power; rather, they represent analytically distinguishable features of a situation* » (Allen, 1998). Toutes ces figures sont présentes dans une action et le pouvoir multiforme tel que l'entend Allen ne peut se manifester que dans leur interdépendance.

### Les pouvoirs de l'*empowerment* radical

En croisant ces différentes approches, nous sommes maintenant à même de proposer non pas un modèle, mais un premier balisage des problématisations<sup>11</sup> que soulèvent « l'exercice du pouvoir dans une démarche d'*empowerment* radical ».

- Exercer le pouvoir, c'est l'exercer ici et maintenant, selon différentes modalités indissociables (*power-over, power-to, power-with*) qui en conditionne la pleine expression. Ce type d'exercice ne peut guère, comme l'a montré Arendt, se satisfaire d'un fonctionnement purement déléгатif, mais s'inscrit plutôt dans des traditions politiques favorisant la démocratie directe. Cette dynamique ne renvoie pas non plus à une hypothétique conquête du pouvoir central, mais privilégie la construction de « contre-pouvoirs, conçus non seulement en termes d'opposition au pouvoir, mais de création, d'invention, d'expérimentation dans les différents champs de la vie sociale » (Bacqué et Riebowe, 2013).
- Développer une critique radicale conscientisante des oppressions dans leurs dimensions structurelles, mais surtout lier étroitement critique conscientisante et action politique radicale, l'une instruisant et renforçant l'autre dans la mise en œuvre d'une praxis révolutionnante.
- Construire en commun des espaces publics alternatifs, des lieux autonomes où puissent s'affirmer la puissance d'agir des opprimés et leur capacité d'organisation qui apparaît « dès que les hommes s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action » (Arendt, 2012a).

10. Allen cite en exemple un coach de basket qui décide de l'organisation du jeu pour le « bien » de ces joueurs.

11. Là aussi au sens foucauldien du terme, c'est-à-dire ce qui dans une configuration historique donnée fait événement de pensée, irruption, rupture épistémique et amène à poser de nouveaux problèmes et à élaborer de nouvelles réponses.

Une des conditions du *power-with* nécessitent souvent, au moins dans un premier temps, la création des structures indépendantes des institutions en place.

- Concevoir l'exercice du pouvoir comme synonyme de puissance d'agir, d'agentivité, de capacitation, ce qui passe aussi (et peut-être d'abord) par une remise en cause des identités stigmatisées (chômeur « assité », femme « voilée », jeune « des cités », « Rom », travailleur « pas rentable », parents « démissionnaires », etc.), par une « reprise de soi » dans l'exercice même du pouvoir d'agir.
- Mettre à jour sa propre inscription dans les rapports de pouvoir ainsi que ceux qui traversent le groupe d'appartenance comme base d'un travail éthique dans ses rapports à soi et aux autres. Prendre en compte que nul n'est en dehors du pouvoir et que le pouvoir-en-commun, basé sur la pluralité et la concertation, n'est jamais garanti une fois pour toutes et doit être constamment réactualisé (ou réinstitué – diraient certains).
- Articuler émancipation individuelle et augmentation de pouvoir collective dans le cadre d'une société où la question individuelle prend une amplitude nouvelle, où le corps lui-même devient site d'affrontement politique. Proposer des modalités d'émancipation qui prennent au mot les normes dominantes (autonomie ; responsabilité ; souci de soi) mais en les retournant radicalement par rapport aux injonctions néolibérales qui font des corps les supports subjectifs de l'*homo competitus*.
- Construire une stratégie de résistance à partir des relations de pouvoir que l'on souhaite subvertir, c'est enfin apprendre à analyser et à jouer avec les rapports de force, les dispositifs, les techniques en place, y déceler les failles ou les marges de manœuvre de possible pour s'y engouffrer et les élargir en sa faveur. C'est ce qu'on pourrait appeler « subvertir les dispositifs ».

### Construire le commun grâce à l'ASSCP ?

En examinant ces caractéristiques de l'*empowerment* radical, on peut rester sceptique quant à une possible traduction pour l'ASSCP, en particulier en France. En effet, l'ASSCP reste encore très majoritairement référencée à un modèle politique où le consensus et l'intégration priment sur le conflit et l'auto-organisation communautaire. L'animateur reste un promoteur de lien social et non un « leader »<sup>12</sup> mobilisant les populations contre les différentes formes de domination. En fait, il peut prendre en compte jusqu'à un certain point les inégalités sociales et culturelles et dans une certaine mesure promouvoir la participation des publics, mais sans pour autant interroger les origines structurelles des discriminations et sans favoriser l'exercice des pouvoirs par les publics pour en contrecarrer les effets et avancer sur la défense de leurs droits. D'où le constat : « Le modèle dominant en France est donc plus du côté de ce que Yann Le Bossé appelle « l'hypothèse des carences » (Etienne, 2014).

Le bilan que dresse Marion Carrel de la participation des habitants dans les quartiers populaires n'est guère plus positif : à la délibération des habitants sur les politiques publiques s'est substitué « un objectif d'éducation des populations » (Carrel, 2013) au travers « d'associations moins considérées comme des partenaires que comme des prestataires » (Ibid.). Elle constate le caractère encore très minoritaire des démarches d'*empowerment* en France.

12. Selon un concept essentiel du *Community organizing*.

Constat pessimiste ? Pas totalement, car apparaît déjà, à travers des questions, des inquiétudes, des insatisfactions qui pointent chez les animateurs, dans une situation où les conditions d'exercice professionnel se durcissent et où les vieilles formules paraissent de plus en plus inopérantes, l'aspiration à construire une alternative qui redonne un nouveau souffle à la réflexion et à la pratique. Ce nouveau souffle, on le perçoit déjà au travers de la constitution du collectif « Pouvoir d'agir », des expériences comme celle développée par l'association Alliance Citoyenne Grenobloise, des propositions – même non suivies d'effets – contenues dans le rapport Bacqué-Mechmache, mais qui ont donné lieu à la création du réseau « Pas sans nous » ; sans compter de nombreuses initiatives locales, dont certaines impulsées par le réseau des Centres Sociaux.

Même embryonnaires, ces expériences témoignent d'un renouveau des pratiques et de la réflexion qui ouvrent des pistes prometteuses pour l'avenir. C'est pourquoi, en guise de conclusion, on pourra reprendre celle concernant l'approche DPA : « Le lecteur aura compris que celle-ci propose des pistes radicalement novatrices en matière de pratiques professionnelles parce qu'elles reposent sur une autre façon de regarder les personnes, les interactions entre elles et avec les éléments plus structurels (contexte de vie, institutions et politiques sociales) et de s'appuyer stratégiquement sur ces interactions » (Jouffray, 2014), pour finalement en revenir à cette « toute première définition de la critique, cette caractérisation générale : l'art de n'être pas tellement gouverné » (Foucault, 2015).

À suivre donc...

## Bibliographie

- ALINSKY S. (2012), *Etre radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, Bruxelles, Aden.
- ALLEN A. (1998), *Rethinking Power*, Hypatia, vol.13, n°1, Winter 1998, p.21-40.
- ARENDT H. (2012a), *La condition de l'homme moderne*, in *L'Humaine Condition*, Paris, Gallimard, p. 53-339.
- ARENDT H. (2012b), *Du mensonge à la violence*, in *L'Humaine Condition*, Paris, Gallimard, p. 839-1031.
- ASTIER I. (2005), *Qu'est-ce qu'un travail public ? Le cas des métiers de la ville et de l'insertion*, in ION J. (dir.), *Le travail social en débat(s)*, Paris, La Découverte, p. 170-185.
- ASTIER I. (2007), *Les nouvelles règles du social*, Paris, PUF.
- ASTIER I. (2009), *Les transformations de la relation d'aide dans l'intervention sociale*, *Informations sociales*, 2009/2, N° 152, p. 52-58.
- ASTIER I. et DUVOUX N. (2006) (dir.), *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan.
- BACQUE M-H (2011), *Empowerment, développement et féminisme : entre projet de transformation sociale et néolibéralisme*, in BACQUE M-H, SINTOMER Y. (éd.), *La démocratie participative. Histoire et généalogie*, Paris, La Découverte, p. 82-101.
- BACQUE M-H. (2005), *Dispositifs participatifs dans les quartiers populaires, héritage des mouvements sociaux ou néo libéralisme ? Empowerment zones aux États-Unis et politique de la ville en France*, in BACQUE M-H, REY H., SINTOMER Y. (dir.), *Gestion de proximité et démocratie participative*, Paris, La Découverte, p. 81-99.
- BACQUE M-H. (2006), *Empowerment et politique urbaine aux États-Unis*, *Géographie, économie, société*, 2006/1 Vol.8, p.107-124.
- BACQUE M-H. et RIEBEWER C. (2013), *L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? Idées économiques et sociales*, 2013/3 N°173, p. 25-32.
- BALAZARD H. (2009), *L'engagement de « citoyens ordinaires » dans London Citizens, entre construction de relations et participation politique*, Premières journées doctorales sur la participation du public et la démocratie participative, ENS de Lyon.
- BALAZARD H. et GENESTIER P. (2009), *La notion d'empowerment : un analyseur des tensions idéologiques britanniques et des tâtonnements philosophiques français*, Séminaire « Politisations comparées : Sociétés Musulmanes et ailleurs » Séance 2 : *Empowerment et Politisation : Politisation par le haut et politisation par le bas*, EHESS Paris.
- BARBIER J-C (2008), *Pour un bilan du workfare et de l'activation de la protection sociale*, [http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20081104\\_workfare.pdf](http://www.laviedesidees.fr/IMG/pdf/20081104_workfare.pdf)
- BLAIR T. (2004), *Speech on Anti-social Behavior Conference*, Londres, 28 octobre 2004.
- BLAIR T. et GIDDENS A (2002), *La troisième voie : Le Renouveau de la social-démocratie*, Paris, Le Seuil
- BRUERA S. et GONZALEZ M. (2006), *Las mujeres y el poder*, Montevideo, REPEM.
- CALVES A-E. (2009), « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement, *Revue Tiers Monde*, 2009/4 n° 200, p. 735-749.
- CARREL M. (2013), *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon, ENS Editions.
- CASTEL R. (2005), *Devenir de l'État providence et travail social*, in ION J. (éd.), *Le travail social en débat(s)*, Paris, La Découverte, p. 27-49.
- DARDOT P. et LAVAL C. (2009), *La nouvelle raison du monde*, Paris, La Découverte.

- DESLAURIERS J-P (1999), Réflexions sur le colloque « Travail social et *empowerment* à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle », *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 12, n°2, p. 165-169.
- ETIENNE C (2014), L'intérêt de l'approche DPA à l'heure de la profusion des invitations à la participation des personnes en situation d'exclusion, in JOUFFRAY C. (dir.), *Développement du pouvoir d'agir. Une nouvelle approche de l'intervention sociale*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 67-80.
- FEHER M. (2007), S'apprécier, ou les aspirations du capital humain, *Raisons politiques*, 2007/4 n° 28, p. 11-31.
- FOUCAULT M. (2001a), *Subjectivité et vérité*, Dits et écrits II, Paris, Gallimard, p. 1032 -1037
- FOUCAULT M. (2001b), *L'éthique de soi comme pratique de la liberté*, Dits et écrits II, Paris, Gallimard, p. 1527-1548.
- FOUCAULT M. (2001c), *La vérité et les formes de juridiques*, Dits et écrits I, Paris, Gallimard, p. 1406-1514.
- FOUCAULT M. (2001d), *Les rapports de pouvoir passent à l'intérieur des corps*, Dits et écrits II, Paris, Gallimard, p. 228-236.
- FOUCAULT M. (2001e), *Le pouvoir, une bête magnifique*, Dits et écrits II, Paris, Gallimard, p. 368-382.
- FOUCAULT M. (2001f), *Pouvoirs et stratégie*, Dits et écrits II, Paris, Gallimard, p.418-428.
- FOUCAULT M. (2015), *Qu'est-ce que la critique ?* Paris, Vrin.
- FOUCAULT M., (1976), *Histoire de la sexualité I, La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.
- FRANSSEN A. (2003), Le sujet au cœur de la nouvelle question sociale, *La Revue Nouvelle*, Décembre 2003/n°12, p.10-51.
- FRANSSEN A. (2006), L'État social actif et la nouvelle fabrique du sujet, in ASTIER I., DUVOUX N. (dir.), *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan, p. 75-104.
- FRERE P. (1974), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero
- GORTZ N. et ZAMORA D. (2012), *Préface. Quelle actualité pour Saul Alinsky ?* in ALINSKY S., *Etre radical. Manuel pragmatique pour radicaux réalistes*, Bruxelles, Aden.
- GUILLIANI F. (2006), La procédure de l'entretien individualisé dans le travail social : quand usagers et intervenants ont à organiser l'expérience de situations sans qualités, in ASTIER I., DUVOUX N. (dir.), *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan, p. 195-212.
- HACHE E (2007), La responsabilité, une technique de gouvernement néolibérale ? *Raisons politiques*, 2007/4 n° 28, p. 49-65.
- HOME OFFICE (2003), *Respect and Responsibility. Taking a Stand Against Anti-behavior*. Londres, Home Office.
- JOUFFRAY C., PORTAL B. et DUTRIEUX B (2014) *Conclusion. Les contours d'une autre posture*, in JOUFFRAY C (dir.), *Développement du pouvoir d'agir. Une nouvelle approche de l'intervention sociale*, Rennes, Presses de l'EHESP.
- JOUBE B. (2006), Éditorial. L'*empowerment* : entre mythes et réalités, entre espoir et désenchantements, *Géographie, économie, société*, 2006/1, Vol. 8, p. 5-15.
- LE BOSSE Y. (2003), De « l'habilitation » au « pouvoir d'agir » : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'*empowerment*, *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 16, n°2, p. 30-51.

- LE GOFF F. (2006), Lorsque les stratégies d'empowerment épousent les trajectoires. L'aide à l'emploi dans les organismes communautaires au Québec, in ASTIER I., DUVOUX N. (dir.), *La société biographique. Une injonction à vivre dignement*, Paris, L'Harmattan, p. 139-172.
- MACHEREY P. (2009), *De Canguilhem à Foucault, la force des normes*, Paris, La fabrique.
- MARTUCCELLI D. (2004), Figures de la domination, *Revue française de sociologie*, 45/3, p. 469-497.
- MAUER M. (2013), *Vie et pouvoir au sens extra-moral. Au sujet de quelques lectures récentes de la biopolitique foucaldienne*, in JOLLY E., SABOT P. (dir.), *Michel Foucault. À l'épreuve du pouvoir. Vie, sujet, résistance*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, p. 29-41.
- NICOLAS-LE STRAT P. (2016), *Le travail du commun*, Saint Germain sur Ille, Editions du commun.
- NINACS W.A. (2008), *Empowerment et intervention, Développement de la capacité d'agir et de la solidarité*, Québec, Presses de l'Université Laval
- RAGON D. (2014), *Interrogation des pratiques quant à la recherche de l'adhésion des personnes*, in JOUFFRAY C. (dir.), *Développement du pouvoir d'agir. Une nouvelle approche de l'intervention sociale*, Rennes, Presses de l'EHESP, p. 91-98.
- RICHELLE J.L., (2005), *L'animation et ses contradictions comme analyseurs d'une identité plurielle*, in GILLET J.C. (dir.), *L'animation dans tous ses états (ou presque)*, Paris, L'Harmattan, p. 129-141.
- VALLERIE B. (dir.) (2012), *Interventions sociales et empowerment (développement du pouvoir d'agir)*, Paris, L'Harmattan.